

THIENPONT Jean-Claude, « En quoi les théories de la communication intéressent-elles la prédication ? », in : Jules-Marcel NICOLE, *Précis de prédication chrétienne*, Nogent-sur-Marne, Institut biblique de Nogent, 1995, p. 113-140.

Dans cet article Jean-Claude Thienpont essaye de montrer en quoi et comment ceux qui ont pour vocation de prêcher la Parole de Dieu peuvent tirer profit de la réflexion contemporaine sur la communication. Trois mouvements ont de tout temps été le souci de ceux qui communiquent : 1) obtenir des informations, 2) les conserver et les traiter, 3) les transmettre et les diffuser. Mais l'augmentation et l'accélération de ce phénomène conduit au cybermonde dans lequel nous vivons. Le passage de l'*homo sapiens* à l'*homo communicans* a conduit à s'intéresser non seulement à l'information et au processus de transmission mais de plus en plus aux communicateurs eux-mêmes. « La communication est devenue une anthropologie, une façon de penser l'homme, une clé herméneutique de l'existence » (p. 119). Cependant, la théorie de la communication est plurielle, multiforme et évolutive. On peut distinguer trois courants : celui des cybernéticiens qui favorisent la circulation de l'information et son rôle régulateur ; un courant médiatico-pragmatique où l'on se concentre sur l'observation de l'impact des médias ; et un courant structuraliste qui s'appuie sur la linguistique et l'anthropologie culturelle et qui se donne pour but d'élaborer une science générale des signes. L'application de « la » théorie de la communication doit donc se faire en prenant en compte la diversité des approches. Parmi les applications possibles pour l'acte de prêcher on peut évoquer : être prudent vis-à-vis des modes dans la communication ; distinguer entre information et communication c'est-à-dire prendre en compte la manière dont un prédicateur va faire entendre le message aux auditeurs ; rendre accessible l'information ; trouver l'équilibre entre une communication personnelle et communautaire ; considérer la prédication dans ses rapports aux autres actes ecclésiaux et dans les prolongements qu'elle implique ; prendre en compte l'impact personnel du prédicateur car on communique au moins autant par qu'on est que par ce qu'on dit ; parler aux deux hémisphères du cerveau et trouver l'équilibre entre rationnel et émotionnel ; enfin favoriser l'écoute tout au long de la prédication (par la maîtrise de son sujet, une bonne gestion du temps, la richesse et la souplesse de la structure, par l'expressivité de son énonciation, par la beauté de la forme). Si la conception actuelle de la communication peut donc apporter au prédicateur chrétien, il est néanmoins important d'être vigilant à ne pas tomber dans les travers d'une communication souvent utilisée pour manipuler et induire un comportement plus que pour apporter un message qui engage la réflexion et la responsabilité de l'auditeur, car l'essentiel, quel que soit le moyen utilisé pour communiquer, c'est « que tout se fasse pour l'édification » (1 Corinthiens 14.26). Un article pertinent dans lequel l'auteur démontre sa connaissance des théories de la communication et son amour pour la prédication ; un article qui trouve l'équilibre entre apports théoriques et applications pratiques.

Plan de l'article

I. L'invention de la communication

Comment communiquer aujourd'hui ?

II. Applications

1. Sélectionner intelligemment
2. Distinguer entre information et communication
3. Transmettre à bon escient l'information
4. Rendre l'information accessible
5. Développer une communication personnelle
6. Développer une communication communautaire
7. Insérer chaque prédication dans la continuité des prédications
8. Considérer la prédication dans sa continuité culturelle familiale et sociale

9. Prendre en compte l'impact personnel du prédicateur
10. Prendre en compte la dimension psycho-affective du discours
11. Distinguer l'argument donné de l'argument reçu
12. Favoriser et soutenir l'écoute tout au long de la prédication

Citations

« Les changements dans la manière d'informer, d'aligner et d'articuler les arguments, d'évoquer des souvenirs, de décrire les événements nous indiquent que nous vivons dans un nouvel univers "médiologique". [...] Personne ne saurait ignorer les tensions qui résultent de ces évolutions sans que les changements dans l'attitude d'écoute des auditeurs contemporains ne le rappellent bien vite à l'ordre ! » (p. 116).

« Aujourd'hui, de manière narcissique, presque obsessionnelle, les hommes de la modernité (et de la post-modernité) se regardent communiquer et s'émerveillent d'eux-mêmes, développant une réflexion toujours plus complexe sur les tenants et aboutissants de leur "agir communicationnel" » (p. 119) (Cf. J. Habermas, théorie de l'agir communicationnel).

« Ce qui vient encore et toujours le plus spontanément à l'esprit lorsqu'on parle de théorie de la communication est un schéma disposant horizontalement de gauche à droite un "émetteur", un "message" et un "récepteur", autour desquels sont disposés, à des places et avec des représentations plus variables, les indications de "canal", de "code", et de "référence". On y ajoute la notion de "bruit", qui désigne les éléments perturbateurs, et celle de "rétroaction" (*feed-back*), qui rappelle que la communication est par essence un processus cybernétique (autorégulateur), donc bi- ou multidirectionnel. Il existe bien sûr des variantes dans le choix des termes et des alternatives dans la modélisation. La présentation d'un phénomène vaste pose nécessairement des problèmes de synthèse, et sa représentation est forcément réductrice. Mais même si ce schéma ne peut rendre compte de la double complexité interne et externe de la communication en tant que phénomène, il a le mérite de la signifier et de l'articuler en tant qu'action, puisqu'il met en présence les acteurs de la communication et ses principaux éléments moteurs. Pour travailler sa manière de communiquer, un prédicateur pourrait ainsi parcourir périodiquement tous les "moments" du processus de communication, les acteurs, les éléments moteurs, les articulations. Chaque aspect pourrait faire l'objet d'une évaluation et d'un projet d'amélioration » (p. 122-123).